

PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019
ACCUEIL DE LOISIRS



« LES FARFADETS »

I. PRESENTATION

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement de l'accueil périscolaire. Il découle d'un autre document, plus général : le Projet Educatif.

Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils de la fédération des foyers ruraux. Le Projet Pédagogique décrit en détail un accueil en particulier.

L'accueil de loisirs d'Argeles Gazost s'adresse aux enfants âgés de 4 à 13 ans. Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs liés à cette tranche d'âge et découlant de la volonté éducative annoncée dans le Projet Educatif. On y présentera aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin ce document précisera la méthode d'évaluation des actions entreprises.

Il est évolutif et modifiable tout au long de l'année. Il est disponible pour tous, à l'accueil de la structure.

L'accueil de loisirs des Farfadets, c'est quoi ??

Un lieu pour s'amuser, réfléchir, bouger, rencontrer, découvrir, imaginer, expérimenter, apprendre, créer...

Un espace privilégié pour chaque tranche d'âge, avec des animateurs référents.

Des temps de paroles et d'échanges quotidiens. Des espaces pour se poser, ou se reposer.

Des ateliers adaptés et variés (manuelles, sportives, artistiques, culinaires,...) sont proposés chaque jour. Ainsi, tous les enfants pourront choisir, et/ou organiser des activités selon leur envie du moment.

Chaque enfant peut également choisir de faire une activité calme, autonome à la place des activités proposées s'il en exprime le souhait (Jeux Bulle).

L'équipe est constituée d'animateurs diplômés, expérimentés ou stagiaires, pour être à l'écoute des envies et des projets des enfants.

II. PROJET EDUCATIF

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31 65 fait partie d'un mouvement d'éducation populaire, elle s'engage dans l'action pour une société démocratique, pour une culture partagée et pour la laïcité.

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux 31 65 participe au développement des territoires ruraux et périurbains. Elle s'inscrit dans une démarche intergénérationnelle et cherche à développer le vivre ensemble, à le rendre harmonieux, créatif et solidaire.

Elle souhaite accompagner l'enfant ou le jeune dans sa construction :

- **Être attentif et ouvert aux évolutions de l'enfance et de la jeunesse**
- **Contribuer à la socialisation des enfants et des jeunes, leur donner le goût du collectif**
- **Développer les logiques de solidarité et de coopération, se démarquer d'une logique consumériste**
- **Encourager l'autonomie et la responsabilisation**
- **Susciter et accompagner la prise de parole**
- **Développer la créativité**
- **Créer des espaces d'engagement et de prise d'initiatives**
- **Aider les enfants et les jeunes à valoriser leurs apprentissages**

III. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens
<p><u>Respecter le rythme de l'enfant, ses envies, dans un temps de loisirs</u></p>	<ul style="list-style-type: none">• Proposer des temps calmes/libres, en fonction des tranches d'âge, et permettre le repos• Proposer des activités et des sorties adaptées aux tranches d'âge• Aménager des espaces que l'enfant puisse s'approprier• Mettre en place des lieux dans lesquels l'enfant se sente bien se sente bien• Permettre le choix	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'un coin "pti déj'" pour les enfants qui n'auraient pas pu manger le matin. Goûter fourni par le centre sur un temps commun• Mise en place de temps libres avec mise à disposition de matériel en autonomie• Réveil échelonné lors de la sieste. Les enfants ne sont pas réveillés.• Mise à disposition de jeux calmes, coloriages, jeux de société• Mise en place de temps d'échanges avec les enfants• Sorties spécifiques 4-6 ans et 7-11 ans• Temps durant lesquels les enfants sont répartis par tranche d'âge• Mise en place de différentes salles permettant le calme et la possibilité d'être tranquille, pour faire son travail, pour jouer ensemble.• Jeux extérieurs adaptés aux différents publics• Après le repas, sieste pour les plus petits Ecoute de musique, jeux calmes, lectures, pour les plus grands• Propositions régulières d'activités nouvelles

	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de vivre un temps de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'activités nouvelles • Mise en place d'un système d'activités au choix (Jeux bouge/Jeux crée/Jeux bulle/Jeux graille (pendant les vacances))
<p><u>Rendre l'enfant acteur de la vie collective</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'entraide et le partage • Permettre la valorisation de chacun • Favoriser la participation des enfants dans la vie de l'accueil de loisirs • Développer l'autonomie • Favoriser les temps d'échanges et de parole • Permettre la prise de responsabilités • Favoriser l'expression et la prise en compte de l'avis des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des activités des enfants • Création d'oeuvres communes • Conception de règles de vie co-construites avec les enfants • Alternance d'activités par tranche d'âge et inter-tranches d'âge • Propositions d'activités inter-centres • Répartition de rôles valorisant pour les enfants dans la vie quotidienne (tableaux des responsables) • Modification de l'aménagement des locaux avec les enfants • Laisser faire seul • Participation au nettoyage des locaux, des ustensiles et outils qu'ils utilisent • Temps d'échanges entre les animateurs et les enfants sur les activités, leurs envies, leurs ressentis • Activités proposées et/ou menées par les enfants

Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure, dans une démarche de développement durable

- **Sensibilisation à la nature**
- **Sensibiliser au tri des déchets**
- **Créer du lien avec les autres**
- **Permettre la découverte de territoires**
- **Connaitre la vie locale**
- **Développer des partenariats avec les associations locales**
- **Sensibiliser au gaspillage**

- Activités pédagogiques autour des plantations
- Mise en place d'activités "nature" (Land'art, plantation, "Kim odeur" nature, activités extérieures...)
- Sorties en lien avec l'environnement
- Construction de poubelles de tri sélectifs avec les enfants
- Animations autour du tri des déchets sur l'accueil de loisirs
- Entretien des partenariats existants et création de nouveaux avec les associations, commerces, artisans, institutions, etc...
- Prise de temps avec les parents lors des temps d'accueil
- Mise en place de séjours durant les périodes de vacances
- Projets mis en place avec les parents
- Sorties sur les événements du territoire
- Mise en place d'événements sur l'accueil de loisirs ou en dehors
- Activités de découvertes autour de l'accueil de loisirs (en ville, dans les structures locales, en montagne...)
- Ré-utilisation d'objets ayant déjà servi
- Utilisation de matériaux de récupération
- Partenariats permettant la récupération

IV. Descriptif de l'accueil de loisirs

L'association les Foyers ruraux 31-65 est une association loi 1901, à but non lucratif.

Elle gère l'accueil de loisirs « les farfadets » situé à Argelès-Gazost, dans les anciens locaux de la Gare.

Il est ouvert tous **les mercredis et toutes les vacances scolaires du lundi au vendredi (sauf les vacances de Noël).**

La volonté de l'association est de proposer aux enfants et aux parents des « séjours » les plus souples possibles : **nous accueillons les enfants à la demi-journée, à la journée (avec ou sans repas).**

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants âgés de **4 à 13 ans**, de 7h30 à 18h15.

• Fonctionnement :

- Accueil du matin jusqu'à 10h puis départ de 11h45 à 12h15
- L'après-midi de 13h30 à 14h
- Accueil du soir : 16h30 à 18h15

Le service de restauration est assuré par le lycée René Billères durant la période périscolaire et par la maison de retraite de Vieuzac (à Argeles Gazost) durant la période extra-scolaire.

Les enfants et l'équipe d'animation partent vers 11h45 pour se rendre sur les lieux de restauration.

Le programme de l'accueil de loisirs est réalisé à partir des objectifs pédagogiques.

- Les mercredis : des projets sont mis en place durant une ou plusieurs périodes. Un objectif commun est également approfondi entre les différents projets.
- Les vacances : De projets sont mis en place en accord avec les objectifs pédagogiques. Un objectif commun est approfondi par période de vacances entre les différents projets, mais également pour la vie quotidienne.

Le programme est visible sur le site de la commune, des Foyers Ruraux et dans les écoles. Il peut être modifié en fonction de la météo et les envies des enfants

Une priorité est faite au rythme et au choix de l'enfant. Les enfants ont donc le choix d'aller sur 3 types d'activités le matin. Elles seront définies chaque jour dans:

-Jeux créés : Activités manuelles, créatives

-Jeux bouge : Activités sportives, d'extérieur

-Jeux bulle : Endroit calme dans lequel une activité de détente non obligatoire sera proposée, ou une activité calme en autonomie dans la salle commune

-Jeux graille : Activités culinaires

Le « jeux bulle » sera commun aux différentes tranches d'âge, et sera présent tous les jours, de manière à s'adapter au mieux aux enfants qui seraient fatigués ou n'auraient pas envie de suivre une activité bien précise.

Nous fonctionnons en 2 groupes

-le groupe des **4/7 ans**

-le groupe des **7/13 ans**

Les activités de groupe sont privilégiées le matin pour les 4/7 ans et l'après-midi pour les 7/13 ans. Les enfants du groupe de 4/7 ans souhaitant faire les activités

Des activités sont mises en place pour chaque tranche d'âge.

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année, elles se font au minimum durant la semaine précédant la date souhaitée.

Dans les cas exceptionnels, les enfants pourront être inscrits 2 jours avant, si l'encadrement et le programme d'activité le permettent.

● L'équipe d'animation

*Durant les mercredis :

- Un directeur
- Une directrice adjointe permanente
- Trois animateurs permanents

*Durant les vacances scolaires :

- Un(e) directeur(trice)
- Un(e) directeur(trice) adjoint(e)
- Deux à six animateurs selon les effectifs et la période

- Les tarifs

Tarifs 2018-2019 Mercredis

Cotisation (année scolaire) : **12 € pour la famille.**

Les tarifs : pour les personnes résidant dans le département des Hautes-Pyrénées, les tarifs sont calculés à l'aide des quotients familiaux (QF) fournis par la CAF. Nous pouvons les consulter avec votre autorisation.
un supplément peut être demandé pour des activités spécifiques.

Les repas : 4€

Tarifs	Quotients	½ journée	½ journée +repas	journée	journée + repas
1	QF inf ou égal à 299	1,50 €	5,50 €	3,00 €	7,00 €
2	QF entre 300 et 499	2,50 €	6,50 €	5,00 €	9,00 €
3	QF entre 500 et 1049	3,50 €	7,50 €	7,00 €	11,00 €
4	QF entre 1050 et 1999	4,50 €	8,50 €	9,00 €	13,00 €
5	QF sup ou égal à 2000*	5,50 €	9,50 €	11,00 €	15,00 €

* Le 5ème tarif s'applique également aux familles situées hors du département 65 et aux familles n'ayant pas communiqué à l'association leurs revenus.

Moyens de paiement : Chèque ANCV (uniquement pour les vacances scolaires), chèque, espèces, virement bancaire.

Tarifs 2018-2019 Vacances

Cotisation (année scolaire) : **12 € pour la famille.**

Les tarifs : pour les personnes résidant dans le département des Hautes-Pyrénées, les tarifs sont calculés à l'aide des quotients familiaux (QF) fournis par la CAF. Nous pouvons les consulter avec votre autorisation.

un supplément peut être demandé pour des activités spécifiques.

Les repas : 4,50€

Tarifs	Quotients	½ journée	½ journée + repas	journée	journée + repas
1	QF inf ou égal à 299	1,50 €	6,00 €	3,00 €	7,50 €
2	QF entre 300 et 499	2,50 €	7,00 €	5,00 €	9,50 €
3	QF entre 500 et 1049	3,50 €	8,00 €	7,00 €	11,50 €
4	QF entre 1050 et 1999	4,50 €	9,00 €	9,00 €	13,50 €
5	QF sup ou égal à 2000*	5,50 €	10,00 €	11,00 €	15,50 €

* Le 5ème tarif s'applique également aux familles situées hors du département 65 et aux familles n'ayant pas communiqué à l'association leurs revenus.

Moyens de paiement : Chèque ANCV (uniquement pour les vacances scolaires), chèque, espèces, virement bancaire.

- Les paiements

Le règlement des factures doit être effectué dans le mois suivant la facturation.

Des aménagements de paiements (en plusieurs fois) peuvent être mises en place sur demande.

V. Journée type et projet de vie quotidienne

- Journée type

Accueil du matin : 7h30-10h00 (rassemblement des enfants à partir de 9h30)

Arrivée échelonnée des enfants

Temps d'activité : 10h00-11h30

Rangement, temps libre : 11h30-12h (départ vers le lieu de restauration)

Temps du midi : 12h-13h30

Un bus récupère les enfants et animateurs et les dépose à la maison de retraite Vieuzac (ou à pied lorsque le temps le permet)

Les parents dont les enfants ne mangent pas à la cantine devront venir les chercher avant 12h10.

Temps calme/temps libre : 13h30-14h30

Retour de la maison de retraite à pied (en bus lorsque le temps est mauvais)

-pour les 4-6 ans: temps de repos

-pour les 7-13 ans: temps calme puis libre

Accueil de l'après midi : 13h30-14h

Temps d'activité : 14h30-16h00

Goûter : 16h-16h30

Accueil du soir : 16h30-18h15

- Vie quotidienne (travaillé avec l'équipe d'animation lors de chaque période de vacances scolaires)

Vie quotidienne

Objectif : Développer l'autonomie, par :

- La mise en place de lieux et d'outils adaptés
- La responsabilisation
- Le « laisser faire »

Horaire	Déroulement	Que se passe-t-il ?	Je fais quoi?
7h30	Ouverture du centre	-Accueil des enfants et des parents -Pointage des enfants -2 animateurs à l'ouverture	.Je mets en place et participe au coin pti déj. .Je joue avec les enfants et donne à jouer
	Temps libre	-Ouverture dehors par le 3 ^{ème} animateur à -Un coin « pti déj' » est mis en place pour les enfants qui n'auraient pas eu le temps de manger à la maison jusqu'à 8h45	.Je suis disponible pour les enfants et les parents .Je suis garant du fonctionnement de la « salle du calme »
9h30 9h45	Rassemblement tous ensemble	Musique de rangement (9h30) puis, tour du centre avec l'enceinte par un enfant. Rangement du matériel, puis réveil en musique (Fanny) 15 minutes de vie quotidienne par tranche d'âge, météo du matin, Les « petits » dans la grande salle, les « grands » dans la salle du fond	.J'aide les autres enfants à ranger .Je participe à faire vivre la chanson
10h00	Début des activités	. 2 animateurs par groupe .Jeux bouge/Jeux crée/Jeux Bulle	.Je débute mon activité avec mon groupe dans le lieu que j'avais réservé

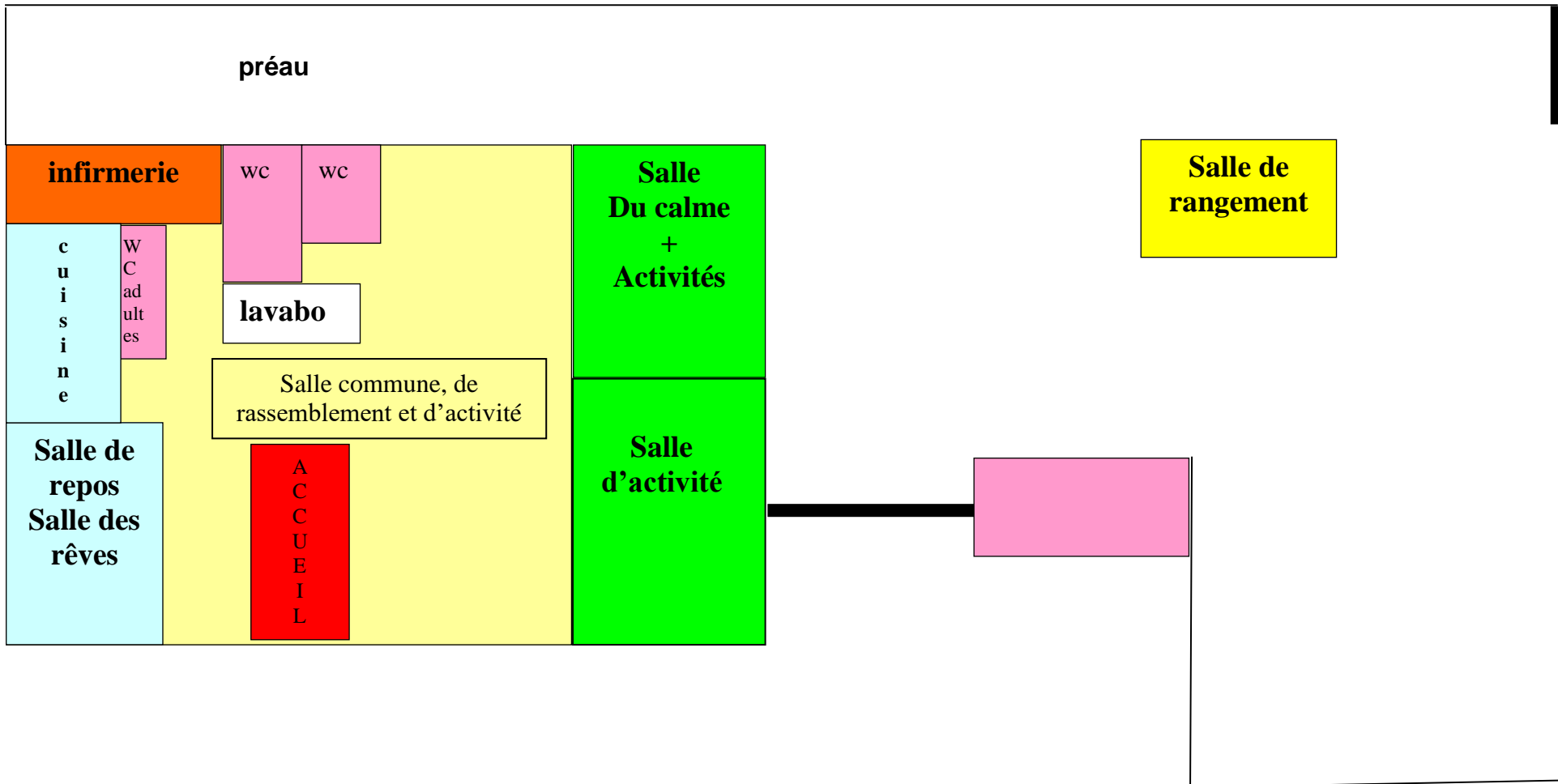
		<p>.Jeux Bulle commun aux 2 tranches d'âge. Un animateur est force de proposition d'activités calmes et de relaxation lorsque l'encadrement le permet.</p>	<p>.J'ai prévu avec mes collègues qui allait où ? pour les salles d'activités !</p>
11h45	Fin des activités Temps de rassemblement	<p>.Rangement .Temps d'hygiène des mains .Départ tous ensemble .Départ par binôme (petit/grands) piochés</p>	<p>.Je suis dynamique pour que le timing soit respecté .Je communique avec mes collègues pour passer le relai des enfants</p>
12h00	Repas	<p>.Un animateur reste jusqu'à l'arrivée des parents puis rejoint les autres. .Sur le lieu de restauration : 1 animateur référent par table. .Placement par table et par binôme (pioche de la table à .Le premier binôme est responsable de la mise en place de sa table. .Les enfants se servent seuls ou avec l'aide d'un animateur dans les plats. .Débarassage échelonné. Chaque animateur gère une table. .Les enfants ne sortent de table que lorsque tout le monde a fini, un responsable du rangement et un pour le nettoyage. .Un animateur part à 13h00 du repas pour son temps de pause.</p>	<p>.Je participe à la convivialité du temps et à son animation .Je donne envie de goûter à tout le monde .J'aide mes collègue au service, au débarrassage et au nettoyage .J'apprends à l'enfant à se servir des couverts et à goûter à tout. .1 animateur par table .1 animateur au pôle poubelles lors du débarrassage</p>
13h30	Retour au calme Temps libre	<p>.Départ restauration 13h15-20 .2 animateurs à la sieste (puis réveil échelonné). Les enfants se lèvent quand ils le souhaitent (respect du rythme) .2 animateurs gèrent un temps calme des grands jusqu'à 14h00. .Temps libre à partir de 14h00 avec un animateur qui ouvre si le temps le permet.</p>	<p>.Je prends un enfant pour faire le rassemblement (je peux me déguiser avec lui) .Je suis garant d'un réel temps calme .Je suis garant du fonctionnement de la « salle du calme » .Je suis force de proposition sur le temps libre</p>
14h00	Rassemblement par tranche d'âge Début des activités	<p>.3 animateurs par groupe/un enfant fait le tour avec un instrument. .Début des activités à 14h30 (peut varier en fonction de l'heure des activités prévues) .Levé échelonné des petits avec 1 activité extérieure proposée et 1 activité intérieure. La « grande » salle est priorisée pour les petits, de façon à permettre un levé en douceur et dans le calme. .Activité commune pour les grands</p>	<p>Je débute mon activité avec mon groupe dans le lieu que j'avais réservé .J'ai prévu avec mes collègues qui allait où ? pour les salles d'activités !</p>

16h00	Fin des activités Rassemblement + hygiène	<p>.Vers 16h, les enfants inscrits sur le « tableau des responsables du goûter » préparent le goûter en autonomie. Un animateur est garant que tout se passe bien.</p> <p>.Rangement des activités et temps d'hygiène pour les autres</p>	<p>.1 animateur est garant du bon déroulement de la préparation du goûter</p> <p>.J'accompagne le rangement et d'hygiène pour les autres</p> <p>.Je goûte avec les enfants</p>
16h10	Goûter	<p>.Tout le monde au goûter en même temps. L'équipe des responsables sert le goûter aux autres.</p> <p>.Lavage des verres et couverts :</p>	<p>.Je participe à la convivialité du temps et à son animation</p> <p>.J'aide mes collègue au service, au débarrassage et au nettoyage</p> <p>.Un animateur est garant du temps de nettoyage</p>
16h30	Temps libre	<p>.Les animateurs repartis en fonction des différents lieux d'activité</p> <p>.Celui qui part à 17h est garant du nettoyage</p>	<p>.Je joue avec les enfants et donne à jouer</p> <p>.Je suis garant du fonctionnement de la « salle du calme »</p>
18h15	Fermeture du centre	<p>.L'animateur qui finit à 17h30 doit checker la propreté des tables avant de partir en préparation</p> <p>.2 animateurs + un directeur sont là jusqu'à 18h15</p>	<p>.Je suis disponible pour les enfants et les parents</p>

VI. Aménagement des locaux

L'organisation des différentes salles est définie par l'équipe d'animation en début de période et peut-être modifiée par les animateurs mais également en concertation avec les enfants.

Plan de l'accueil de loisirs



VII. Préparation/Evaluation

Une réunion de préparation et une réunion de bilan ont lieu avant et après chaque période de vacances
Les réunions de préparation et de bilan sont obligatoires et rémunérées sur la base de 1 jour de salaire.

Une réunion de régulation/préparation est mise en place hebdomadairement, durant chaque semaine de vacances.

Un cahier « bilan d'activité » a été mis en place pour que chaque animateur puisse faire un bilan de son activité ou de sa journée. Cet outil est un support essentiel pour les bilans de période.

Une réunion hebdomadaire est fixée spécifiquement pour le suivi des stagiaires BAFA.

Des constats sur le fonctionnement sont réalisés et nous servent à affiner au mieux nos actions. Ceci nous permettant d'atteindre au mieux nos objectifs définis ensemble.

Accueil de Loisirs « Les Farfadets »
9 av de la marne. Ancienne gare
65400 Argelès Gazost
Mail : lesfarfadets65@wanadoo.fr
Tel : 05.62.97.90.66 / 06.80.81.22.86

